

## **Motion présentée par la liste intersyndicale ouverte.**

Motion adoptée par :

Les représentants élus des personnels de la liste intersyndicale ouverte (LIO) et de la liste ouverte indépendante (LOI).

Les représentants élus des parents d'élèves.

Les représentants élus des élèves.

Les représentants élus des personnels ATOSS.

Objet : Dotation Horaire Globale.

Les élus au CA du lycée Lazare Carnot, réunis le jeudi 7 février, manifestent leur colère devant une nouvelle dégradation des conditions d'études et de travail qui, va résulter de la politique éducative du gouvernement.

L'établissement perd cette année 113 HP et 42 HSA, pour une diminution des effectifs de 43 élèves, soit un rapport H/E de 3,62 !!

De nouveau cette année, nous ne pouvons être d'accord avec vos estimations :

- En effet, vous ne prévoyez que 149 élèves en seconde répartis sur 4,5 divisions, soit plus de 33 élèves par classe.

La spécificité des enseignements technologiques que sont les options ISI et ISP, fait que d'un point de vue sécurité, il n'est pas envisageable de travailler avec des groupes de plus de 15 élèves, soit des classes de 30. Nous espérons que vous ne profiterez pas de cette remarque pour réduire les effectifs des 2<sup>nd</sup> à 135 !

L'excuse du manque d'intérêt des 3<sup>èmes</sup> pour la voie technologique n'est pas réelle. Nous vous rappelons que l'an dernier, ce sont 180 collégiens qui avaient demandé le lycée Lazare Carnot. Votre prévision ne faisait état que de 128 !! Vous n'en avez affecté au final que 164. Qui des collégiens ou du rectorat renonce à la voie technologique ?

Comment pouvez-vous estimer le nombre de troisièmes qui demanderont la voie technologique quand l'orientation n'en est qu'à sa phase d'intention ?

De nouveau, vous faites subir principalement aux seuls lycées technologiques la baisse démographique.

- Vous décidez arbitrairement de supprimer une demi division en BTS 1<sup>ère</sup> et 2<sup>nd</sup> année électrotechnique.

Cette filière ne souffre sur l'établissement d'aucun problème de recrutement. C'est bien vous qui créez un manque de place, pour ensuite évoquer les années suivantes, la désaffectation d'une filière. Ensuite comment comprendre votre prévision d'une demi division en 2<sup>nd</sup> année, alors qu'il y a 21 étudiants en 1<sup>ère</sup> année. Quels sont les étudiants à exclure d'ici la fin de l'année ?

De plus, par votre prévision d'effectifs dans les classes de terminales, vous ne laissez pas la possibilité de doublement pour ceux qui n'auraient pas le baccalauréat.

- En classe de première génie mécanique systèmes motorisés, il y a actuellement 35 élèves, et vous ne prévoyez que 35 places l'an prochain en terminale.

- En génie électronique : 30 places en terminale pour 30 élèves de première.
- Vous supprimez des 1<sup>ères</sup> d'adaptation en systèmes motorisés et en électronique, probablement dans l'optique de la création des bac pro en 3 ans dans d'autres établissements. Là aussi vous pourrez dans quelque temps affirmer la désaffectation des passerelles, car vous aurez pris le soin de supprimer ce choix aux familles.

Nous demandons :

- Les moyens pour accueillir tous les élèves de troisième désirant s'orienter vers la voie technologique, par le maintien de postes, et non par l'attribution de blocs de moyens provisoires à la rentrée.
- Un plan de revalorisation de la filière génie mécanique productique, que le rectorat avait promis dans son courrier du 26 novembre 2003.
- Un nombre de places suffisant dans les classes terminales, pour accueillir d'une part tous les élèves de premières, mais également pour permettre aux élèves de doubler dans le cas où ils échoueraient au baccalauréat.
- Le rétablissement des 1<sup>ère</sup> d'adaptation.
- Un nombre de places suffisant en seconde année de BTS électrotechnique permettant d'accueillir tous les étudiants, et le maintien d'une classe complète en 1<sup>ère</sup> année.

Aucune mesure n'est guidée par le souci pédagogique et la recherche d'une meilleure réussite scolaire. Il s'agit de faire des économies aux dépens du système éducatif. Nous nous opposons à cette conception de l'école.

Votre politique va de nouveau entraîner un nombre important de suppressions de postes. Par vos méthodes scandaleuses de prévision, nous avons la conviction que vous voulez affaiblir la voie technologique pour la supprimer plus facilement. Ainsi à terme vous n'offrirez aux élèves que 2 possibilités, la voie générale permettant la poursuite d'études longues, et la voie professionnelle limitant aux jeunes s'y orientant toute perspective d'évolutions.

Les élus au CA votent contre ce projet de DHG qui ne prend pas en compte les besoins pédagogiques des élèves et qui aggrave de manière scandaleuse les conditions d'exercice du métier.